

# Devenir intermédiaire en assurance (IAS/DDA)



## Intermédiaire en assurance



### Intermédiaires en assurance



Exercer une activité d'intermédiation en assurance ou en réassurance



Contre rémunération



- Préparer
- Proposer
- Aider à conclure
- Réaliser des travaux préparatoires à la conclusion



Des contrats d'assurance/réassurance

**3 niveaux d'IAS**  
**Personnes concernées**

### Niveau 1



- Courtiers
- Salariés exerçant des fonctions de responsables de bureau de production ou qui ont la charge d'animer un réseau de production

### Niveau 2



- Mandataires d'intermédiaire exerçant à titre principal
- Salariés commerciaux qui n'exercent pas sous la responsabilité d'un responsable

### Niveau 3



- Mandataires d'intermédiaire
- Salariés commerciaux qui exercent exclusivement sous la responsabilité d'un responsable de niveau 1

## Comment obtenir la capacité professionnelle

### 3 voies possibles



Expérience <sup>1</sup>



Diplôme <sup>2</sup>



Formation



## Niveau 1



### Livret de formation niveau 1

- Durée : 150 heures
- Validation : QCM - 50 % de bonnes réponses

## Passerelle niveau 2 à 1



### Quels modules manquants choisir ?

Niveau 2 : option

Pour avoir le niveau 1

Unité 3 - Les assurances de personnes (assurance vie - capitalisation).



Si vous avez fait l'unité 3 dans le livret niveau 2, vous devez choisir :

- Unité 4 - Les assurances de personnes (les contrats collectifs<sup>4</sup>).



- Unité 5 - Les assurances de biens et de responsabilités.

OU

Unité 4 - Les assurances de biens et de responsabilités.



Si vous avez fait l'unité 4 dans le livret niveau 2, vous devez choisir :

- Unité 3 - Les assurances de personnes (assurance vie - capitalisation).



- Unité 4 - Les assurances de personnes (les contrats collectifs)<sup>4</sup>.

## Niveau 2



### Livret de formation niveau 2

- Durée : 150 heures
- Validation : QCM - 50 % de bonnes réponses
- Option : au choix unité 3 ou unité 4

## Niveau 3



### Attestation de formation

- Durée : durée suffisante
- Validation : QCM - 50 % de bonnes réponses

- <sup>1</sup> . Pour le niveau 1 :
- cadre : 2 années dans des fonctions adaptées ;
  - non cadre : 4 années dans des fonctions adaptées ;
- Pour le niveau 2 :
- cadre : 1 année dans des fonctions adaptées ;
  - non cadre : 2 années dans des fonctions adaptées ;
- Pour le niveau 3 : 6 mois d'expérience professionnelle dans des fonctions adaptées.

- <sup>2</sup> . Niveau Master (BAC +5) ;
- RNCP NSF 313 niveau 5 à 7 ;
  - Liste BO (Écoles supérieures disponibles sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)).

- <sup>3</sup> Suppose que vous avez obtenu et réalisé un livret de formation niveau 2.

- <sup>4</sup> Δ Unité 4 du niveau 1 et 2 ne sont pas les mêmes.